« Il y a trop de suicides à l'

MILITAIRES L'instauration de CDD pourrait avoir un impact

- ▶ Le ministre de la Défense veut rajeunir son personnel en instaurant des contrats à durée déterminée de huit ans.
- Mais, en quittant l'armée, les militaires rentrés de mission et souffrant de troubles pourraient ne plus être suivis.
- Or, le taux de suicides est très élevé au sein de l'armée.

es carrières longues de huit ans maximum. Telle est la volonté du ministre de la Défense Steven Vandeput pour rajeunir l'armée belge. Il l'a d'ailleurs encore rappelé aux parlementaires ce mercredi en commission ad hoc. Cette mesure vaut pour les contrats à durée déterminée. L'objectif est d'avoir en permanence des places pour les jeunes sur le terrain. Audelà de ces huit années de service, les soldats auront la possibilité d'accéder à des fonctions supérieures ou de spécialistes, mais la plus grande partie devra quitter la Défense. Une initiative qui risque de ne pas être sans conséquence pour Marc Lemmens, colonel médecin du travail à la retraite et responsable du site internet «Les oubliés de la grande muette ».

« Quand ces hommes rentreront d'une opération et qu'ils se retrouveront en fin de contrat, explique-t-il, la situation risque d'être grave pour eux, car ils ne bénéficieront plus de la protection de la Défense. Or, il faut savoir que le nombre de suicides est en forte augmentation à l'armée. En 2014, il y en a eu seize, alors qu'ils n'étaient que dix l'année précédente. Des chiffres qui ont été confirmés par le ministre, qui estime d'ailleurs que des mesures doivent être prises. » Les chiffres pour 2015 ne sont pas encore disponibles.

400 réformés par an

« Ces suicides ne sont que la partie visible de l'iceberg, selon le colonel pensionné. Le suivi médical et psychologique post-mission a été déconstruit. La Défense ne dispose plus de données fiables sur l'état de ses hommes, car nombre d'entre eux ne consultent plus que leur médecin traitant dans le privé. Et lorsqu'un burn-out ou une dépression est constaté, les suites sont radicales. Chaque année, entre 300 et 400 militaires dans le cas sont invités à suivre une procédure de réforme, ce qui veut dire qu'ils doivent quitter l'armée sans être reclassés. »

Pour contrer cette problématique, Patrick Descy, président de CGSP-Défense, avance une solution. «Je plaide pour la création d'un centre d'expertise médicale indépendant que devraient consulter les militaires lors de leur retour de mission. Ce dernier ferait alors rapport à l'institut des vétérans sur l'état de santé des soldats. »

« C'est urgent, poursuit le syndicaliste, car le nombre de déprimés augmente dans les rangs de l'armée. C'est dû au nombre croissant de missions qui sont, de surcroît, de



L'éloignement de la famille a des conséquences sur la santé psychologique des militaires, selon Patrick Descy, président de CGSP-Défense. © BELGA.

plus en plus longues. Jusqu'en 2007, les hommes ne partaient que s'ils étaient volontaires. Depuis lors, ils sont désignés d'office. Auparavant, ils partaient pour des missions de quatre mois tous les deux ans. Maintenant, ça peut monter à huit mois tous les ans. Les fermetures de casernes ont également eu un impact. Certains soldats ont construit une maison à Arlon et sont contraints d'aller passer la semaine dans une caserne, à Tournai, par exemple. Ils ne voient leur famille que le week-end. C'est socialement problématique. On ne compte plus les hommes dont la famille a volé en éclats à cause des absences répétées. Beaucoup d'entre

eux sombrent par la suite. Je ne peux pas exclure qu'un militaire actuellement affecté à la surveillance d'une synagogue décide un jour de mettre fin à ses jours avec son arme.»

Le plan stratégique présenté par le ministre Vandeput prévoit une nouvelle réduction des effectifs. Le nombre total de militaires et civils employés par la Défense belge passera de 32.000 actuellement à 25.000 en 2030. Pas vraiment de quoi rassurer les familles quant à une future diminution du nombre de jours d'opérations sur le terrain...

FRÉDÉRIC DELEPIERRE